



Québec, le mardi 29 juillet 2014

Mémoire prébudgétaire fédéral 2014

Sommaire exécutif

L'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT), membre du comité des provinces et territoires de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) est heureuse de prendre part aux consultations prébudgétaires nationales 2014 du Comité permanent des finances.

D'un point de vue économique, le tourisme joue un rôle important dans chaque circonscription partout au Canada. Malgré tout, encore en 2014, le tourisme demeure économiquement sous-évalué et insuffisamment soutenu.

Afin de maximiser la compétitivité du Canada dans un marché planétaire extrêmement lucratif où la concurrence est on ne peut plus féroce, un plan d'action comportant des priorités claires s'avère plus que jamais essentiel. Des actions qui visent à augmenter les investissements privés et à stimuler nos exportations, tout en favorisant le développement économique et la création d'emplois – particulièrement chez les jeunes Canadiens.

Avec un taux de croissance annuel des arrivées internationales atteignant les 5 %, le secteur du tourisme et des voyages compte parmi les industries les plus performantes de l'économie mondiale. En 2013, plus d'un milliard de voyageurs de par le monde ont généré des revenus de plus d'un trillion \$. Or, le Canada accuse du retard, son taux de croissance annuel est de simplement 1,5 % ce qui représente moins du tiers du taux moyen mondial.

En 2000, le Canada accueillait près de 20 millions de visiteurs internationaux, ce qui représentait près de 40 % de la demande totale. Treize ans plus tard, le nombre de visiteurs étrangers a chuté à moins de 17 millions, soit moins de 20 % de la demande totale. Une situation préoccupante qui rend le Canada toujours plus dépendant de son marché domestique.

Pour contrer cette chute et accroître la compétitivité du Canada en tant que destination internationale de choix, l'AITC a élaboré le **Plan 5 %**, un objectif à atteindre d'ici 2017 qui correspond d'ailleurs avec le 150^e anniversaire du pays.

Un plan de 5% de croissance; quatre initiatives spécifiques :

- Proposition de partenariat *Accueillir l'Amérique*
- Modernisation du processus d'obtention de la documentation de voyage
- Réduire la bureaucratie et actualiser les règlements devenus désuets
- Réduction des taxes et autres frais imposés au transport aérien à destination et à l'intérieur du Canada

L'industrie touristique

L'industrie touristique est un moteur économique essentiel pour le Canada. En tant que plus important secteur d'exportation de services, le tourisme a généré des recettes de l'ordre de 84,3 milliards \$ en 2013, dont 18 milliards \$ en revenus d'exportation.

En plus d'employer le plus grand nombre de jeunes âgés de 25 ans ou moins au pays, les quelque 157 000 entreprises du secteur touristique emploient plus de 618 000 Canadiens, dont près de la moitié sont âgés de moins de 35 ans.

Les visiteurs internationaux contribuent à la croissance de notre économie, en séjournant plus longtemps au pays et en y dépensant davantage. En moyenne, les visiteurs au Canada en provenance des dix principaux marchés cibles internationaux dépensent 1 547 \$ par voyage, comparativement à 260 \$ pour les visiteurs domestiques.

Au Québec, le tourisme est le 3^e secteur d'exportation, c'est aussi 12,8 milliards de recettes en 2013, 30 000 entreprises et 400 000 emplois directs et reliés. Un dollar d'argent public investi en tourisme génère 20\$ de recettes dont 5\$ retournent dans les coffres du gouvernement. C'est un investissement qui rapporte!

Le Plan 5 %

En se projetant avec le taux de croissance moyen mondial de 5 %, le Canada parviendrait à générer des recettes additionnelles de 600 millions \$, des revenus fiscaux de 80 millions \$ à l'État canadien et créer 4 500 emplois de plus, dont 2 200 destinés aux jeunes où le taux de chômage à 14 %.

Pour que le Canada atteigne un taux de croissance semblable, il faut que notre agence nationale de promotion touristique bénéficie de ressources financières comparables à celles de la concurrence pour lui permettre de solliciter efficacement nos principaux marchés dont les États-Unis. Il faut stimuler la demande !

Une réduction des coûts associés au transport aérien ainsi qu'une modernisation du processus de traitement de la documentation requise aux voyageurs sont aussi des éléments qui contribueront à l'atteinte de cette cible. Il faut faciliter l'accès !

Tel que démontré dans une récente étude économétrique publiée par la firme Deloitte, les pays qui accueillent réciproquement un grand nombre de voyageurs ont tendance à accroître leurs échanges commerciaux et leurs investissements. Une hausse de 1% des arrivées internationales permettrait de générer plus de 800 millions \$ en revenus d'exportation.

Le simple fait d'atteindre l'objectif de 5 %, soit le taux de croissance moyen observé ailleurs dans le monde, se traduirait par près de 4 milliards \$ en activité commerciale supplémentaire.

➤ **Projet de partenariat *Accueillir l'Amérique***

Depuis 2001, le nombre de voyages à destination du Canada a chuté de plus de 3,5 millions annuellement, une baisse principalement attribuable aux voyageurs américains. Plusieurs facteurs justifient une telle diminution, dont les politiques nationales et internationales en matière de sécurité, le ralentissement économique, le taux de change et les exigences en matière de documentation de voyage. Or, présentement, nous dépendons beaucoup trop des voyages domestiques alors que la croissance des recettes n'est possible que par une hausse du nombre de visites internationales.

La situation s'améliore du côté des États-Unis. 120 millions d'Américains détiennent un passeport, l'économie du pays reprend du mieux et la devise américaine se négocie à nouveau au-dessus du dollar canadien. Le moment est donc propice pour reprendre une place sur le marché américain d'agrément et la proposition ***Accueillir l'Amérique*** s'avère la meilleure stratégie pour générer à court terme, des retombées économiques positives pour le Canadiens.

L'AQIT recommande au gouvernement d'appuyer la proposition ***Accueillir l'Amérique***, une campagne de promotion nationale sous forme de partenariat d'investissement public-privé. Cette campagne coordonnée permettra de cibler des consommateurs qui n'ont jamais été sollicités auparavant par le Canada, des voyageurs influents provenant de régions américaines clés situées à moins de quatre heures d'un aéroport offrant des vols directs vers la plupart des provinces. Ces voyageurs deviennent des agents d'influence dont les habitudes sont imitées par la population en général. Des études démontrent que des initiatives promotionnelles ciblant les régions autour de six principaux aéroports américains, permettront d'attirer des visiteurs vers 17 destinations au pays.

Ce programme, d'une durée de trois ans, exige un investissement annuel du gouvernement fédéral pouvant atteindre 35 millions \$, montant égalé par l'industrie touristique canadienne pour un investissement total de 70 millions \$ annuellement. Un investissement qui permettra de générer sur une période de trois ans, des recettes touristiques additionnelles d'environ 1,4 milliard \$, l'augmentation de quelque 2,6 millions de visiteurs et 5 000 emplois et plus de 200 millions \$ en revenus fiscaux pour le gouvernement fédéral.

Une demande ainsi stimulée incitera les investissements privés dans les secteurs de l'hébergement, en matière d'innovation des produits, le renouvellement d'infrastructures et l'ajout de vols et l'intérêt de compagnies aériennes pour la destination.

Recommandation 1

Que le gouvernement fédéral soit partenaire de l'industrie du tourisme et des voyages dans la proposition *Accueillir l'Amérique*, une initiative de promotion stratégique et concertée sans précédent visant à stimuler la demande en provenance du marché des loisirs américain pour les produits et services de vacances touristiques d'un bout à l'autre du Canada.

➤ Modernisation du processus d'obtention de documents de voyage

L'industrie souhaite la mise en place rapide d'un processus électronique d'autorisation qui permettra d'éliminer progressivement, la nécessité de détenir un visa, particulièrement chez nos principaux partenaires commerciaux du continent américain.

Des progrès ont été accomplis par le gouvernement dans la mise sur pied du programme de traitement des demandes de visa CAN+ pour le Mexique et l'Inde. Nous encourageons d'ailleurs le ministre Alexander à étendre cet excellent programme aux autres marchés prioritaires ciblés par le Canada. À noter que les États-Unis ont quant à eux aboli l'exigence d'un visa pour le Chili.

En 2015, le gouvernement lancera officiellement le programme *Autorisation de voyage électronique* (AVE). Nous souhaitons que le programme AVE, jumelé à une plus grande efficacité et à une technologie plus avancée, remplacera les obligations de visas imposés aux voyageurs de nos principaux marchés.

Recommandation 2

- i) **Faire en sorte que les nouvelles règles du programme AVE contribuent à faciliter la tâche aux voyageurs, et non à leur rendre la vie encore plus difficile.**
- ii) **Mettre en marche un projet pilote visant à accélérer le processus de traitement des demandes de visa pour les voyageurs légitimes provenant des principaux marchés des Amériques, afin de stimuler le taux de participation aux Jeux panaméricains de 2015 à Toronto.**
- iii) **Poursuivre les efforts afin de moderniser le système de traitement des demandes de visa canadien, incluant le droit d'effectuer une escale sans visa dans les principales plateformes aéroportuaires, et ainsi permettre au Canada de devenir une plaque tournante internationale en ce qui a trait au transport aérien.**

➤ Réduire la bureaucratie et actualiser des règles devenues désuètes

La Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada vise notamment à susciter une approche intergouvernementale pour que les programmes stimulent le développement du tourisme.

Un rappel est donc fait au gouvernement afin que celui-ci se penche sur plusieurs règlements et politiques devenus désuets qui nuisent présentement à la croissance et aux opportunités de développement économique.

Recommandation 3

Que le gouvernement se serve de la Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada afin :

- i) **D'améliorer la cohérence des actions promotionnelles sur les marchés internationaux. Un meilleur arrimage avec le plan de développement de l'industrie touristique du Québec dans le cadre du programme de marketing international pour les régions du Québec de DEC est souhaité.**

- ii) De modifier le Règlement sur les instruments médicaux découlant de la Loi sur les aliments et drogues, afin d'y éliminer une règle désuète limitant la promotion et la vente de produits et appareils à ceux qui prennent part à un congrès. Cela permettra au Canada de pouvoir concurrencer à armes égales pour attirer ici divers congrès médicaux, un segment particulièrement lucratif de l'industrie des colloques et conférences, tout en permettant au pays de valoriser encore davantage une industrie de renommée mondiale, celle des sciences de la vie.
- iii) Rétablir la confiance des entreprises envers le Programme d'incitation pour congrès étrangers et voyages organisés. L'AITC demande au gouvernement d'apporter des modifications au règlement qui viserait à exempter de la TVH, le contenu éducatif et pédagogique offert lors de congrès étrangers, comme ce fut historiquement le cas.
- iv) Entreprendre un examen parlementaire de la Loi sur l'Agence Parcs Canada, afin de chercher à maximiser la participation de l'industrie dans la mise sur pied d'activités commerciales et d'animation, ainsi que les partenariats public-privés au sein des diverses propriétés de Parcs Canada.

➤ Réduction des taxes et autres frais imposés au transport aérien à destination et à l'intérieur du Canada

La compétition entre les destinations internationales est de plus en plus vive car elles ont toutes compris que le tourisme est payant. En effet, des millions de voyageurs en provenance de pays dotés d'une classe moyenne émergente, optent pour des destinations leur offrant un accès facilité.

Le coût élevé du transport aérien vers la destination canadienne et à l'intérieur de celle-ci s'avère un sérieux frein à la croissance. Les mémoires prébudgétaires des dernières années ont tous insisté sur l'importance de faire un examen exhaustif de la structure de coûts du transport aérien au Canada pour trouver une solution aux nombreux frais d'exploitation imposés aux consommateurs. Ces recommandations ont d'ailleurs toutes été soulignées au sein de rapports déposés au Comité permanent des finances ainsi qu'au Comité permanent des transports.

L'industrie touristique salue la décision de la ministre des Transports Lisa Raitt, d'inclure la compétitivité des coûts du transport aérien aux divers éléments qui feront l'objet d'un examen dans le cadre de la Loi sur les transports au Canada. L'AITC qui représentera l'industrie touristique canadienne, profitera de cette plateforme pour réitérer ses préoccupations et sollicite en ce sens, l'appui du Comité.

*Association québécoise de l'industrie touristique
Membre du comité des provinces et territoires de l'AITC
Juillet 2014*